

Diplomatie avec les loups : de la compétition au mutualisme

Baptiste Morizot
Maître de conférences en philosophie
Aix-Marseille Université
CEPERC/ UMR 7304

La philosophie politique des Modernes repose sur une dichotomie dans le rapport à l'autre : ce peut être un rapport de droit, ou un rapport de force, et le tiers est exclu. Le rapport de droit a lieu avec les êtres qui sont capables de reconnaître et suivre des conventions, des règles, formulées par la parole ; c'est-à-dire exclusivement les humains. Le rapport de force a lieu envers tout le reste : ceux qui ne parlent pas ne peuvent être rencontrés que dans une lutte généralisée, figurée par les caricatures du darwinisme en loi de la jungle et survie du plus fort. La survie du plus fort est le nom de ce rapport de force, rapport exclusif à tous ceux qui ne comprennent pas le droit. C'est dans cette dichotomie que repose l'erreur ontologique des Modernes à l'égard de l'animal, et je voudrais le montrer ici à l'égard du loup (*Canis lupus*). Le loup ne parle pas et ne contracte pas au sens du contrat social, il a néanmoins des comportements politiques, c'est-à-dire symboliques, fondamentaux : des comportements géopolitiques d'établissement de frontières et de hiérarchies *conventionnels*, intra et interspécifique. De sorte que nous ne sommes pas condamnés au rapport de force envers lui. C'est ce que j'appelle la diplomatie animale.

Il y a des rapports politiques à l'animal parce que dans le monde animal, il existe de la convention, de la vie symbolique, et de la géopolitique – je m'attacherai plus loin à définir le sens précis, non métaphorique, qui est fait ici de ces concepts.

Dès lors qu'on peut montrer l'existence de ces phénomènes, il ne s'agit plus d'imposer le dispositif conceptuel de la philosophie politique des Modernes au monde animal, mais d'entrer dans des rapports politiques avec l'animal, qui coïncident avec ses formes politiques propres. Par contraste avec les théories de la citoyenneté animale, il s'agit là d'animaliser la politique. C'est une autre manière de faire entrer les animaux en politique, en faisant symétriquement entrer les animaux humains dans la Grande politique de la communauté biotique.

Cette perspective permet de questionner à nouveaux frais les deux approches qui structurent le rapport au loup revenu en France en 1992¹. Dès son retour, sa prédation sur les troupeaux de moutons du quart sud-est, (particulièrement les Alpes et le Var), a déclenché une situation de conflit. En effet, le droit français et européen interdit de chasser et tuer le loup, pour des raisons de conservation de la biodiversité et du patrimoine naturel (convention de Berne et directive Habitats-Faune-Flore). L'absence de protections efficaces des troupeaux dans des parcours techniques agropastoraux déshabitués de la présence du loup, la « crise ovine » qui, bien avant le retour du loup, frappe le pastoralisme ovin de fragilité économique², ont induit une radicalisation des positions.

En situation de contact avec l'animal, toute une frange du pastoralisme ovin et du monde rural exige désormais une gestion par le rapport de force : régulation par la chasse pour les plus modérés, ou éradication. Ils soutiennent que seule la force peut parvenir à résoudre le conflit, suivant l'ontologie des Modernes. De fait le contact est une nécessité : l'animal n'est pas cantonné dans une *wilderness* sanctuarisée (par exemple dans des parcs nationaux), mais son processus de dispersion l'amène à se diffuser dans la France entière, et son adaptabilité, dans le contexte écologique français de grande écofragmentation, le rapproche des activités humaines. Le contact est obligatoire, puisqu'on ne peut « zoner » le loup, dès lors, deux options sont possibles : le rapport de force, ou une approche diplomatique.

Néanmoins le rapport de force avec le loup (réguler, exterminer, parler le langage du fusil) s'oppose au droit européen, comme à la valorisation majoritaire de son droit à la vie, de son droit à cohabiter avec nous sur le territoire. Surtout, il est contreproductif. Il ne s'agit pas de critiquer tout usage des armes à feu dans la défense du troupeau : le tir d'effarouchement comme le tir de défense sont des mesures aussi raisonnables que nécessaires. Mais il faut les distinguer du tir de prélèvement, qui en dehors des moments d'attaque sur les troupeaux, entend chasser des loups au hasard dans de vastes zones. Or il a été montré que tuer du loup ainsi était susceptible de produire un effet inverse à celui attendu : cela peut *augmenter* les attaques des loups sur les troupeaux d'ovins domestiques³, comme la natalité des meutes⁴. En effet, en tuant au hasard un animal on risque de fragmenter la meute, qui perd ce faisant ses facultés de chasse organisée qui lui permettent de se nourrir d'une faune sauvage

¹ J'ai exposé une approche diplomatique approfondie du rapport au loup français dans « Les diplomates. Cohabiter avec un grand prédateur à l'anthropocène », *Revue semestrielle de droit animalier*, n°1/2014, pp. 295-334.

² Cf. L. Rieutort, *L'Élevage ovin en France. Espaces fragiles et dynamiques des systèmes agricoles*, Clermont-Ferrand, CERAMAC, Université Blaise Pascal, 1995.

vigoureuse, ce qui reporte en conséquence la prédation des loups erratiques plus solitaires sur les troupeaux, beaucoup plus faciles à chasser.

I. Géopolitique lupine

Le problème est donc géopolitique : comment signifier des limites aux loups dans leurs usages du territoire, si le rapport de force direct n'est pas suffisamment efficace, et qu'il est juridiquement et moralement problématique ? Une réponse diplomatique, reposant sur la dimension géopolitique du marquage lupin, peut être visible dans l'initiative de D. Ausband sur les « clôtures biologiques » (*biofences*), Son enquête scientifique allie écologie et éthologie dans une perspective de biologie de la conservation⁵. Ce dernier part du problème posé par la prédation des loups sur le bétail en Idaho et au Wyoming. Il montre que à ces attaques, les humains répondent par des prélèvements de prédateurs, opérées au Etats-Unis par des agences gouvernementales, et ciblant précisément les loups impliqués (ce qui est déjà une politique plus fine éthologiquement que le prélèvement de loups au hasard mis en place en France). Néanmoins ces tirs meurtriers, s'ils sont efficaces à court terme, échouent à long terme : la prédation recommence. Les méthodes non létales de protection des troupeaux, quant à elles, ne sont pas encore décisives, et exigent beaucoup de présence humaine. Partant de l'observation suivant laquelle les loups utilisent des marquages (urine, laissées, grattis) pour « établir leur territoire dans le paysage et éviter le conflit interspécifique », il fait l'hypothèse que des marquages du même type déposés par des humains peuvent être utilisés pour infléchir le mouvement des meutes dans l'Idaho. Conséquemment, il déploie avec son équipe 63,7 kilomètres de clôtures biologiques (constituée d'un bouquet d'odeur mimant les marquages d'une meute puissante) dans un espace impliquant les territoires de trois meutes. Cette méthode provient d'expérimentations en Afrique, ayant pour but de maintenir les chiens sauvages en dehors des villages, avec d'excellents résultats. Le suivi des animaux par collier émetteur permet de conclure à une décisive limitation des franchissements de ces frontières d'odeurs (dans la plupart des cas, aucun franchissement n'est recensé, parfois quelques tentatives). Surtout, il déploie une frontière biologique entre le site de rendez-vous d'une meute et un troupeau de moutons situé à 1,6 km. Ce troupeau avait été attaqué les quatre étés précédant la mise en place de la frontière d'odeurs. Aucune attaque n'est recensée durant l'été suivant (2010). Il conclut à la nécessité de prolonger ces expérimentations à grande échelle.

Il est clair, au regard de l'adaptabilité du loup, qu'aucune solution miracle n'est à envisager, mais ce type de solutions reposant sur une éthologie fine et une diplomatie animale peut permettre, si elles sont expérimentées, améliorées, combinées⁶, de diminuer la prédation sur les troupeaux jusqu'à un degré tolérable pour le pastoralisme.

C'est un exemple d'opération géopolitique, utilisant des marquages *conventionnels* de frontières, à dimension *symbolique*, qui n'impliquent pas de rapport de force, exactement comme les meutes de loups entre elles évitent le conflit. On pourrait objecter que cette terminologie n'est ici que de l'ordre de la métaphore anthropomorphique. Les réticences à parler de symbole et de conventions animales participent, il me semble, de l'ontologie naturaliste (au sens de Philippe Descola), suivant laquelle seuls ceux qui ont une intériorité, donc la parole, possèdent des conventions; je crois que c'est une très ancienne erreur.

Par convention, j'entends ici un savoir partagé qui, s'il est accepté, a des effets normatifs sur les comportements, de l'ordre de la limitation, de l'incitation, ou de l'inhibition, sans qu'aucun rapport de force physique (ou conflit) n'ait à être mis en place. La frontière d'odeurs est conventionnelle au sens où physiquement, elle n'empêche personne de passer, à la différence de la clôture. Elle n'a pas d'effet par ses propriétés matérielles, mais par l'information qu'elle transmet, ce que j'appelle son fonctionnement « symbolique ».

Par symbolique, j'entends ici le fait qu'une entité matérielle soit dotée d'une signification qui excède ses seules propriétés matérielles (relevant ce faisant d'un certain arbitraire du signe), dès lors qu'elle est reçue comme information dans une relation entre un émetteur et un récepteur.

³ R. B. Wielgus, K. A. Peebles, "Effects of Wolf Mortality on Livestock Depredations", PLoS ONE 9(12) (2014): e113505. doi:10.1371/journal.pone.0113505

⁴ H. M. Bryan et alii, "Heavily hunted wolves have higher stress and reproductive steroids than wolves with lower hunting pressure", *Functional Ecology*, Vol. 29, Issue 3, March 2015, p. 347–356.

⁵ D. Ausband, *Pilot study report for Using a biofence to manipulate wolf pack movements in central Idaho*, Nov. 2010. http://www.umt.edu/mcwru/personnel/ausband/docs/biofence_pilot_test_report_2010.pdf

⁶ On peut penser aussi au « turbo fladry » (barrières constituées de drapeaux flottant au vent, qui semblent arrêter les loups, associées à des décharges électriques) expérimentées par le programme de Férus Pastoraloup ; on peut imaginer aussi des techniques de playback utilisées ailleurs en éthologie, qui utiliseraient des hurlements de meute enregistrés autour des troupeaux, comme enfin s'intéresser aux travaux de l'éthologue J.-M. Landry. Cf. J.-M. Landry, F. Matter, « Projet de création d'un collier répulsif agissant à distance pour protéger le bétail de la prédation du loup » : http://www.protectiondestroupeaux.ch/fileadmin/doc/Berichte/Studien/Projet_collier_r%C3%A9pulsifs_Nov-Agridea.pdf

Par géopolitique, j'entends ici conséquemment l'émergence d'entités territoriales complexes, reposant sur des limites conventionnelles et exigeant une activité symbolique, de la part d'animaux qui entrent ce faisant dans des relations politiques, au sens où leurs décisions eu égard à ces frontières symboliques ont des effets dans leurs interactions collectives à différentes échelles (dans la meute, entre meutes, entre espèces...).

Il existe donc des rapports politiques, conventionnels entre les meutes de loups, et c'est en eux, dans leur dynamique propre, que l'humain peut s'insérer pour signifier au loup des limites territoriales, pour infléchir son comportement.

Ce faisant, on s'insère dans l'éthogramme politique de l'animal, plutôt que lui imposer de l'extérieur les formes politiques humaines. Le rôle des diplomates envers l'animal n'est pas de les faire ventriloquer (réclamer en leur nom des droits), mais d'isoler des formes de langage commun, non expressifs (que veulent-ils réclamer ?), mais impressifs (quels messages peut-on faire passer ?), en visant les mutualismes, c'est-à-dire les relations écologiques mutuellement bénéfiques.

Car la diplomatie peut être entendue en deux sens : elle peut-être la continuation de la guerre par d'autres moyens, comme elle peut être, dans le sens qui nous intéresse ici, un déplacement de la focale ontologique et éthique vers les relations constitutives entre humains et non humains.

I. Une diplomatie des relations

L'ontologie des relations écologiques est une thèse philosophique qui a été formulée conjointement par Paul Shepard, Arne Naess, et J. B. Callicott. Elle soutient que les avancées des sciences écologiques nous intimement de transformer notre conception des espèces vivantes, et de l'humain en particulier, comme des termes autonomes pris *secondairement* dans des relations avec des communautés biotiques : ce sont en réalité les relations historiques avec la communauté biotique qui sont à l'origine des formes de vie telles qu'on les connaît, *Homo Sapiens* compris. Ces relations sont constitutives des populations végétales, animales et humaines actuelles⁷. Mutiler ces relations qui nous constituent revient à se mutiler soi-même.

Les moralisateurs humanistes, porteurs d'une ontologie des substances séparées et autonomes, ont toujours la même objection à l'égard des défenseurs de l'autre qu'humain : vous favorisez les animaux plutôt que les humains, les loups plutôt que les bergers, les baleines plutôt que les pêcheurs japonais sous-payés, ce faisant vous êtes antihumanistes. Mais l'humanisme des substances formule mal le problème : le porteur d'une éthique des relations constitutives vit en secret dans un autre monde, sur une autre carte du monde. Il demande candide : si l'on favorise la relation entre les termes, et pas un terme au détriment de l'autre, que se passe-t-il ? Si l'on travaille pour la relation constitutive, pour son bien, que se passe-t-il ? Il existe un credo d'une éthique de la relation, et je ne prétendrai pas qu'il est logiquement ou méta-éthiquement prouvé⁸, il se formule ainsi : ce qui est bon pour la relation constitutive est bon pour les termes. Pour chacun des termes. Sa version forte dit même : le meilleur pour chacun des termes est nécessairement ce qui est bon pour la relation. Si vous favorisez l'un au détriment de l'autre, vous créez une inégalité, du conflit, des stress induits par l'inégalité, même si la suprématie de l'un est absolue : vous aboutissez à l'autodestruction de ce à quoi il tient en lui et hors de lui. Rien de ce qui n'est bon *que* pour l'un comme substance séparée, et pas pour ses relations constitutives aux autres, n'est vraiment bon pour lui.

Dans la diplomatie réelle, où ce sont les relations qui sont ontologiquement prééminentes, ce qu'on appelle le « soi », ce que l'on ressent comme soi, n'est qu'un effet secondaire des relations qu'on entretient avec l'autre. La relation avec l'autre étant constitutive, une relation qui abaisse l'autre nous abaisse aussi.

Des cas dispersés d'approches de diplomatie animale sont déjà des succès relationnels. Les éléphants du Lac Turkana au Kenya, protégés, sont entrés en confrontation avec les populations humaines à cause de l'intensification de l'agriculture. Face à ces conflits entre animaux et humains, les biologistes L. King et F. Vollrath ont cherché une solution⁹. On peut l'interpréter comme un pacte diplomatique, visant une cohabitation

⁷ Cette idée complexe est encapsulée dans ce passage de J. B. Callicott, *Ethique de la terre*, Marseille, Wildproject, 2010, p. 328 : L'écologie scientifique « pourrait même nous amener à penser que les relations entre les choses sont non seulement aussi réelles que les choses mais que les relations sont plus réelles que les choses – c'est-à-dire que les choses ne sont que le centre d'un complexe de relations, aussi abstrait cela puisse-t-il paraître. Dans la perspective de la biologie contemporaine, les espèces s'adaptent à une niche dans un écosystème. Leurs relations aux autres organismes (aux prédateurs, aux proies et aux parasites) et aux conditions physico-chimiques façonnent littéralement leurs formes extérieures, leurs processus métaboliques, et même leurs capacités psychologiques et mentales. Un spécimen est en effet la concrétion de toute l'histoire des relations adaptatives de son espèce à l'environnement. Dans une perspective écologique, les relations précèdent les choses reliées et les ensembles systématiques tissés par ces relations précèdent les parties qui les composent ».

⁸ E. Hache le formule de manière salutaire dans *Ce à quoi nous tenons*, Paris, La Découverte, 2011.

⁹ L. E. King, J. Soltis, I. Douglas-Hamilton, A. Savage, F. Vollrath, "Bee Threat Elicits Alarm Call in African Elephants". PLoS ONE 5(4): e10346. doi:10.1371/journal.pone.0010346.

durable, bénéfique à la relation donc à chacun des termes. Comme un pacte qui prend soin des relations elles-mêmes. L'éléphant d'Afrique est un animal extraordinairement puissant qu'il est difficile de contraindre, sauf à trouver, par diplomatie animale et compréhension de son exo-rationalité, la seule chose qui lui fait peur : *apis mellifera scutellata*, l'abeille mellifère africaine, qui terrorise ces colosses. Leur projet de biologie de la conservation relationnelle a consisté à placer sur des clôtures de champs d'un village turkana des ruches traditionnelles, ce qui conjointement a maintenu les éléphants à distance des cultures, évitant les conflits, et a permis pour les villageois une activité nouvelle, l'apiculture¹⁰.

V. Devictor formule cette approche dans le champ précis de la biologie de la conservation : « Restaurer un écosystème devrait aussi signifier restaurer les relations des personnes avec cet écosystème¹¹. » Et inversement, si l'on prend au sérieux une ontologie des relations écologiques, travailler pour la qualité de vie effective des populations humaines (par le développement socio-économique ou à l'inverse une certaine décroissance), implique de restaurer ses relations constitutives avec sa communauté biotique.

II. De la compétition au mutualisme

En écologie scientifique, on sait qu'il existe une grande plasticité des interactions écologiques : les mutualismes peuvent se muer rapidement en prédation, et inversement, en fonction des transformations du milieu. Telle espèce de fourmi qui protège les pucerons tout en se nourrissant de leur miellat, finit par les dévorer dès lors qu'elle trouve une substance nourricière plus accessible. On peut s'appuyer sur cette réversibilité des relations pour piloter nos interactions écologiques avec la biodiversité, suivant la prise de conscience formulée par P. Blandin. Le vivant écologique étant essentiellement un processus évolutionniste, une trajectoire, on ne peut prétendre le maintenir dans un état de référence qui serait intrinsèquement bon¹². Il faut accepter de piloter la biodiversité. Dans ce pilotage, on peut se donner pour but, à l'égard de certaines espèces qui semblent en conflit direct avec nous (prédation ou compétition écologique), d'infléchir ces interactions vers des mutualismes complexes.

On objectera qu'une telle éthique des relations ne résout aucun problème pratique, puisqu'elle empêche toute hiérarchisation des intérêts qui semble être le problème central de toute question écologique pratique : faut-il faire passer les loups avant les bergers, comme s'en plaint le monde pastoral, ou les éleveurs avant les loups, comme le réclame Christian Estrosi¹³? Mais est-ce vraiment la bonne formulation ? Viser expressément le bien de la relation n'est-il pas un nord magnétique qui change la formulation même des problèmes pratiques ? Il s'agit de la relation entre la société humaine et la présence du loup, et pas seulement de celle avec le monde pastoral, qui tend à confisquer le débat, du fait qu'il subit seul le poids du loup.

Si nous revenons à présent à la question de la cohabitation avec le loup en Europe occidentale, on voit que nous n'avons pas apporté de solutions : nous avons seulement reformulé le problème. Il consiste désormais à imaginer et mettre en place des mutualismes analogues à ceux qui ont été élaborés par exemple entre les éléphants et les agriculteurs turkana. Cette proposition, qui consiste à infléchir la relation au loup depuis la compétition vers un mutualisme, peut sembler utopique au regard de l'intensité du conflit actuel entre les loups et le pastoralisme ; reste qu'elle semble plus raisonnable que l'éradication du loup, ou que le maintien du statu quo, toxique pour le pastoralisme ovin, fragile pour le grand prédateur, peu clairvoyant en termes de pilotage de la biodiversité, en un mot *insoutenable*.

Ce qu'il s'agit d'imaginer, c'est, au-delà des mesures pour limiter la prédation sur les troupeaux, la mise en place de bénéfices du retour du loup pour les populations qui vivent à son contact, car il a été démontré qu'aucune politique de conservation ne peut fonctionner à long terme si la présence animale s'oppose frontalement aux activités humaines du territoire qui les porte¹⁴. Les bénéfices en question ne doivent pas être pensés en termes exclusivement économiques, car ce serait céder à l'erreur de l'idée de « services écosystémiques », qui ne reconnaît pas le pluralisme et l'incommensurabilité des valeurs non monétaires, axiome fondamental en

¹⁰ D'autres projets qu'on peut décoder en termes de diplomatie animale sont présentés dans David Western, Shirley Strum et R. Michael Wright (éd.), *Natural connections : perspectives in community-based conservation*, Washington, D.C. : Island Press, 1994. Ainsi des initiatives pour la cohabitation entre les babouins observés par Shirley Strum et les populations locales, brillamment analysées par Vinciane Desprets dans *Quand les loups cohabiteront avec l'agneau*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2002 .

¹¹ *Ibid.*, p. 322.

¹² Patrick Blandin, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Paris, Quae, 2009.

¹³ « Déclarant que la priorité devait aller à l'activité pastorale, C. Estrosi, dans le cadre de la commission d'enquête de 2003, exhorte le gouvernement à ce que soit appliqué « le principe absolu de la priorité de l'homme, de ses activités et de ses traditions ». Cf article Maia entre aversion et affection p 17

¹⁴ Western et alii, *opus cité*.

économie écologique¹⁵ : ils peuvent être de l'ordre d'une opportunité pour transformer l'activité pastorale vers plus de soutenabilité (en limitant l'élevage extensif), une plus grande indépendance à l'égard des subventions, une politique d'emploi permise par un gardiennage exigeant plus de main d'œuvre¹⁶. Pour endiguer la désertification des montagnes, on peut envisager la mise en place d'activités d'écotourisme autour du loup dont les bénéfices vivifieraient directement les vallées concernées ; mesures qui restent pour la plupart encore à imaginer.

Mais on peut aussi réfléchir au bien *actuel*, certes paradoxal en apparence, de la relation entre éleveurs ovins et loups. En prenant un peu de hauteur à l'égard de l'intensité du conflit, on peut se demander : dans quelle mesure le loup peut-il catalyser des changements de parcours techniques et de mode de production qui sortirait la filière de la « crise ovine » bien antérieure au retour du loup ? Dans quelle mesure ces effets sur les écosystèmes, les cascades trophiques bien documentées à Yellowstone, ne peuvent pas bénéficier à la terre même qui est le terreau nourricier de leur activité, de leurs brebis ? Comment une montagne plus vivante, plus riche et avec des dynamiques écologiques plus saines ne serait pas un bienfait pour leur activité ? Dans quelle mesure des engagements d'éleveurs pour des mesures de protection permettant la cohabitation avec le loup ne pourraient-ils pas constituer des arguments de vente, par le biais d'un label, capable de revaloriser une viande ovine française dévalorisée actuellement au profit de l'agneau bon marché de Nouvelle Zélande ? Dans quelle mesure les effets touristiques du retour du loup ne pourraient pas bénéficier à des filières de vente de viande locales, en circuit court, appuyées sur l'argument d'un pastoralisme respectueux d'une biodiversité sauvage qu'il a à une époque contribué à éradiquer ?

Il faut espérer que les futures générations d'éleveurs, plus familières avec les formulations contemporaines des enjeux environnementaux, issues de l'écologie scientifique, pourront *faire saillir* les causes communes entre l'agneau et le loup.

Dans quelle mesure enfin le coup de projecteur que le retour du loup met sur le monde pastoral n'a-t-il pas déjà permis une prise de conscience de la « crise ovine », une mise en place de soutiens, l'élaboration d'arguments portant sur la nécessité de protéger le pastoralisme évanescent comme forme culturelle et comme atout pour une certaine biodiversité ? Tous ces éléments de discours qui pèsent lourd aujourd'hui n'auraient pas vu le jour sans le retour du loup. Ils n'auraient pas acquis une telle acuité argumentative ni une telle visibilité, car les syndicats ovins pèsent avaient auparavant peu d'audience, par comparaison avec les formations politiques des agriculteurs intensifs des grands bassins agricoles.

De fait, il y a déjà eu d'étranges alliances entre les loups et les éleveurs : la relation de coprésence, bien que traumatique pour certains éleveurs attaqués, a en fait déjà bénéficié à la profession dans son ensemble, si l'on veut bien examiner le problème avec un peu de recul, sans pour autant minimiser le drame vécu de voir ses brebis mises à mort.

¹⁵ Voir sur cette question d'une économie qui revendique l'incommensurabilité des valeurs à la seule dimension monétaire Joan Martinez Allier, *L'écologisme des pauvres*, Paris, Les Petits Matins, 2014.

¹⁶ Une frange des bergers et éleveurs des Pyrénées défend la présence de l'ours dans les montagnes. Ce qui semble un paradoxe est en fait de leur part un profond sens de diplomatie des relations : ils soutiennent que l'ours, en transformant les parcours techniques pastoraux ovins vers des troupeaux plus petits et un gardiennage plus intense, « assure le plein emploi dans la montagne ». S'il est reconfiguré en termes de relations mutualistes, le prédateur peut devenir un allié socio-économique inattendu.